

STAGE D'OBSERVATION EN ENTREPRISE

Pendant son année de troisième, votre enfant sera amené à effectuer un stage d'observation qui s'effectuera du **lundi 12 février au vendredi 16 février 2018**, dans une entreprise située **dans le triangle Marseille, Avignon, Arles**.

Depuis son entrée au collège, il reçoit une formation générale qui gagne à être complétée par une ouverture sur la réalité du monde du travail.

L'objectif de ce stage est donc de lui faire découvrir au quotidien une activité de type professionnel.

Les modalités de ce stage font l'objet d'une convention. Pendant toute la durée du stage, votre enfant demeure sous statut scolaire :

- Il reste sous la responsabilité pédagogique des enseignants tout en bénéficiant de l'expérience d'un agent qualifié de l'entreprise qui exerce une fonction de tutorat technique.
- Ses activités et travaux intégrés à l'activité productrice de l'entreprise choisie doivent concourir à la progression de ses connaissances et savoir-faire. Les enseignants pourront faire une visite sur les lieux de stage et une exploitation sera faite au collège par la suite (rapport de stage, oral de stage).
- Il ne reçoit pas de salaire mais il continue à bénéficier des avantages de son statut scolaire (bourses, transports, législation sur les accidents du travail). Il doit, évidemment, se conformer au règlement intérieur de l'entreprise et notamment suivre les horaires de travail.

Ce stage s'inscrit aussi dans le cadre de l'orientation personnelle de l'élève mise en œuvre au collège par le biais des professeurs principaux et de la conseillère d'orientation Mme Servettaz .

Il nous semble donc important :

- que le secteur d'activité de l'entreprise soit en correspondance avec le projet personnel de votre enfant,
- que la démarche de recherche de l'entreprise soit laissée à l'initiative de votre enfant appelé à se prendre en charge et à s'engager de façon dynamique.

Une fois l'accord verbal obtenu et porté à notre connaissance, **la convention de stage devra être dûment signée en trois exemplaires**, l'un étant destiné à la famille, les deux autres restant archivés respectivement dans l'entreprise et au collège.

Nous espérons que ce stage sera l'occasion de découvertes susceptibles de concrétiser l'approche du monde du travail commencée à l'école.

Durant la période de recherche du stage l'interlocuteur privilégié sera son professeur principal : l'élève devra le tenir au courant de l'avancement de ses recherches. L'ensemble de l'équipe pédagogique est associée à ce travail notamment lors du déroulement du stage, de l'évaluation du dossier et des oraux.

Nous tenons à attirer votre attention sur l'efficacité dans la recherche de stage. En effet certaines entreprises ou structures sont particulièrement sollicitées. Il vous appartient donc d'envoyer rapidement vos demandes avec lettre de motivation auprès des structures qui vous intéressent.

Enfin, ce stage donnera lieu à la rédaction d'un dossier de stage et d'une présentation orale dont les modalités d'organisation vous seront communiquées début janvier. D'ores et déjà sur le **site web des stages en entreprise de Viala Lacoste**, vous pourrez trouver une multitude de renseignements sur l'ensemble du dispositif.

Nous souhaitons que votre enfant trouve la structure qui lui permettra de découvrir au mieux l'univers du travail et de l'aider à réfléchir à son orientation.

Cordialement,

Coordination stage,
M. Couvreur

Le Directeur Adjoint,
M. ISNARD

Le chef d'établissement
M. BARTOLI